

Semaine de la SSMG

LA SEMAINE REMPORTE A NOUVEAU UN VIF SUCCÈS

Du 25 avril au 2 mai 2015 a eu lieu la Semaine de la SSMG. 220 congressistes se sont rendus à l'île de Kos pour assister à une semaine de formation bien remplie. Yves GUEUNING, l'un des organisateurs, revient sur l'événement.

Comment s'est passée cette Semaine de la SSMG ?

Yves GUEUNING : Elle s'est très bien passée. Tout était réuni pour satisfaire les participants qui n'ont pas hésité à nous faire part de leur ravissement. La météo était au rendez-vous. L'hôtel était superbe et la nourriture excellente. Nous avons pu profiter d'une infrastructure idéale pour un congrès. Tout ceci évidemment sans compter le très bon niveau scientifique et la diversité des thèmes abordés

Le contenu scientifique a aussi reçu l'approbation des participants ?

Yves GUEUNING : Les huit ateliers et exposés théoriques ont été très estimés par les différents participants. L'atelier donné par deux médecins conseils, les Dr Alex PELTIER et Jean-Pierre SCHENKELAARS, a remporté un vif succès. Cet atelier a permis aux participants d'échanger leurs expériences et d'apprendre à mieux connaître les médecins conseils et de mettre en évidence nos limites respectives.

Et la formation dédiée à la cardiologie ?

Yves GUEUNING : Le Dr Véronique GERARD (CHU Mont-Godinne) était la plus jeune oratrice. L'interactivité de ses interventions ainsi que son niveau de compétence ont été fortement appréciés. Elle a dédié son atelier à la cardiologie du point de vue du clinicien de première ligne. Elle a ainsi abordé les troubles du rythme en médecine générale et a identifié les électrocardiogrammes qui demandent une prise en charge précise. Lors de son exposé théorique, elle en a profité pour faire le point sur la trousse d'urgence du médecin, sur les gestes à poser en attendant les secours, etc.

Les autres thèmes ont-ils aussi été appréciés par les congressistes ?

Yves GUEUNING : Tout à fait. Le Professeur Elie COGAN (Érasme) s'est centré sur la séméiologie et a permis aux participants de redécouvrir les symptômes et signes qui restent importants en fonction de l'histoire du patient tout en redécouvrant les notions de sensibilité et de spécificité. La formation sur les allergies était aussi intéressante. Elle a permis aux participants de découvrir un sujet mal connu chez les médecins généralistes. En effet, le Dr Saïd TAS (CHU Brugmann), dermatologue-allergologue, s'est appliqué à dissocier les notions d'allergies et d'intolérance médicamenteuse.

Promosant était aussi présent ?

Yves GUEUNING : C'est exact. Le Dr Thierry VAN DER SCHUEREN, médecin généraliste, a sensibilisé les participants à la gestion du temps en médecine générale. Il les a aidés à modifier leur organisation et à mieux utiliser les outils disponibles, ceci, in fine, leur permettant de dégager du temps pour pratiquer davantage de Médecine Préventive. Son cours ex cathedra fut l'occasion de rappeler de façon pertinente que tout acte posé pour un diagnostic ou un dépistage pouvait avoir des effets pervers pour nos patients. Nous avons aussi accueilli le Pr Didier GIET, responsable du département de médecine générale à l'ULg. Il s'est centré sur le rôle du médecin généraliste d'aujourd'hui et de demain. Cela a permis aux participants de réaliser un travail sur le rôle important du médecin généraliste, ce qui peut d'ailleurs constituer une arme contre le burnout.

Et pour les deux derniers thèmes ?

Yves GUEUNING : Le Dr Jean GÉRAIN (CHIREC) a participé pour la deuxième fois en tant qu'orateur à la Semaine de la SSMG. Nous le réinviterons probablement car il a encore beaucoup de choses à nous apprendre sur les pathologies infectieuses. Enfin, le professeur Michel JADOUL (UCL) nous a transmis des messages pertinents sur l'insuffisance rénale au quotidien du médecin généraliste. Il nous a détaillé comment préserver au maximum la fonction rénale de nos patients et comment adapter notre prescription en fonction.

Les mêmes thèmes seront développés lors des Entretiens ?

Yves GUEUNING : Oui à l'exception de quatre exposés théoriques qui ne seront pas développés pour des raisons de logistique. Nous invitons tous les médecins généralistes qui souhaitent découvrir ce programme à s'inscrire aux Entretiens de la SSMG qui auront lieu les 26-27 septembre et 24-25 octobre à l'Hôtel Ibis Style à Louvain-la-Neuve.

Quel sera l'horaire des Entretiens ?

Yves GUEUNING : La formation se déroulera le samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Un lunch sera prévu. La formation continuera aussi le dimanche de 8h30 à 13h. Les participants auront donc leur dimanche après-midi libre. Nous enverrons les invitations dans le courant du mois de juin. Nous conseillons aux personnes intéressées de s'inscrire rapidement. En effet, le nombre d'inscriptions est limité afin de permettre aux participants d'assister aux huit ateliers en petits groupes. À noter que les membres de la SSMG sont prioritaires en ce qui concerne l'inscription.

Natasha De Boeck



Rampe-âge 2.3

LA SSMG LANCE UNE NOUVELLE ÉDITION DU PROJET RAMPE

La SSMG a décidé de lancer une nouvelle édition du projet RAMPE (Réseau d'Aide en Médecine Palliative Extra-muros). Le projet interdisciplinaire Rampe-âge 2.3 a ainsi vu le jour et a été élargi aux soins continus tout en visant à favoriser le maintien du patient âgé à domicile. Le Dr Michel VANHALEWYN, coordinateur général et initiateur du projet, nous le détaille.

En 1998, la SSMG a développé le projet RAMPE. En quoi consistait-il ?

Michel VANHALEWYN : La philosophie du projet était d'offrir aux médecins généralistes une formation et un accompagnement en soins palliatifs qui n'étaient pas encore pris en compte par la formation universitaire. Le défi était de permettre des soins palliatifs à domicile grâce à des médecins généralistes compétents qui garantissaient une qualité de fin de vie aux patients et à leurs proches qui le désiraient.

En pratique, comment s'est déroulé ce projet ?

Michel VANHALEWYN : La cellule avait décidé d'organiser une formation longue pour aborder les différentes dimensions nécessaires à l'acquisition de cette nouvelle dynamique. Le contrôle des symptômes, l'écoute, l'éthique ainsi que l'interdisciplinarité ont nécessité 12 soirées ou demi-journées demandant à chaque participant de s'engager pour l'ensemble du programme. L'initiative a été mise sur pied sur base d'une expérience canadienne. 500 médecins ont été formés dans une dynamique régionale (un responsable par région). À l'heure actuelle, les soins palliatifs s'intègrent dans la formation continue qui les associe à l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique du médecin généraliste.

Quelles sont les spécificités du nouveau projet ?

Michel VANHALEWYN : La SSMG a décidé de relancer le projet en élargissant les soins palliatifs aux soins continus. L'objectif prioritaire est de favoriser le maintien à domicile du patient âgé. Sa réalisation exige de travailler l'interdisciplinarité et d'en améliorer la formation. Nous souhaitons ainsi à travers ce projet développer des compétences nouvelles orientées vers les soins de première ligne de demain.

Quel est le public cible de Rampe-âge 2.3 ?

Michel VANHALEWYN : Rampe-âge 2.3 est un projet fondamentalement interdisciplinaire qui met l'accent sur l'importance des liens sociaux tout en visant aussi l'amélioration de la qualité de vie et l'enthousiasme des prestataires de soins. Le projet est destiné dans un premier temps aux médecins généralistes et aux pharmaciens avec lesquels une collaboration est déjà bien présente dans le cadre

de formations organisées par la SSPF (Société Scientifique des Pharmaciens Francophones). Rampe-âge 2.3 est aussi destiné aux soins infirmiers de première ligne. Par la suite, nous élargirons le projet à d'autres disciplines.

Comment se décline ce projet sur le terrain ?

Michel VANHALEWYN : Une équipe interdisciplinaire a été mise en place dans chaque province (Brabant Wallon, Bruxelles, Namur, Hainaut, Liège, Luxembourg, WaPi). Elle est constituée d'un médecin généraliste, un pharmacien et un représentant des soins infirmiers de première ligne, en collaboration étroite avec les SISD, les RML et plates-formes de soins palliatifs existant au niveau local.

L'accent est donc centré sur des formations multidisciplinaires ?

Michel VANHALEWYN : En effet, la formation nous semble indispensable pour assurer une vision transformée des soins à domicile. Ces formations sont organisées sous un mode nouveau en étant centrées sur l'humain afin que la notion de métier s'estompe doucement au profit de la relation tout en restant, néanmoins, essentielle. Deux phases clés sont prévues. Une phase de sensibilisation a ou va débuter prochainement dans chaque région. Le but est de sensibiliser les participants aux quatre pôles suivants : les soins palliatifs, la personne âgée en perte d'autonomie, les réseaux et l'interdisciplinarité. Ces formations rassembleront tous les acteurs de terrain précités pour chaque région.

Et la deuxième phase ?

Michel VANHALEWYN : La deuxième phase se fera sous la forme d'une formation continue. Elle constitue le corps du projet. Les différents acteurs de terrain pourront s'inscrire à une formation approfondie. Dans chacune des régions seront organisées des formations en interdisciplinarité développant les connaissances, le savoir-faire et le savoir-être. Ces formations exigeront un investissement plus important.

Ont-elles déjà commencé ?

Michel VANHALEWYN : Oui. Diverses formations sont déjà organisées localement à destination de notre public cible (médecins, pharmaciens et infirmiers), notamment dans le Brabant Wallon et dans le Luxembourg. La phase de sensibilisation est en cours d'organisation dans les autres régions. Si vous souhaitez vous inscrire aux formations, merci de contacter le secrétariat de la SSMG par email (ssmg@ssmg.be) ou par téléphone (02/533/09.80).

Natasha De Boeck

LA SSMG VOUS AIDE À BÉNÉFICIER D'UNE PRIME IMPULSEO !

Qu'ils travaillent seuls ou en groupe, les médecins généralistes peuvent bénéficier d'une prime Impulseo pour le recours à un télésecrétariat ou à du personnel administratif. Ils peuvent aussi bénéficier d'une prime à l'installation sous certaines conditions. La SSMG, structure d'appui pour Impulseo, aide les médecins généralistes à introduire leur demande et ce depuis plus de quatre ans.

Il existe trois types d'aide Impulseo : une prime à l'installation et une prime pour l'utilisation d'un télésecrétariat ou l'engagement de personnel administratif. Impulseo a connu quelques modifications cette année. En effet, ce dernier a été régionalisé suite à la sixième réforme de l'État. Ce n'est donc plus l'INAMI mais bien les instances régionales qui sont responsables de l'analyse de vos dossiers. Les règles d'octroi n'ont pas été modifiées pour autant.

Prime à l'installation

Impulseo I est une intervention financière pour l'installation des médecins généralistes. Cette intervention peut revêtir deux formes :

- un prêt de 15000 € pour financer une première installation comme médecin généraliste (dans les quatre ans suivant l'obtention de leur agrégation ou le retour d'un pays en voie de développement).
- une prime de 20000 € pour les nouvelles installations dans certaines zones qui connaissent une pénurie de médecins généralistes. Cette prime s'adresse à tous les médecins agréés qui s'installent après le 1er juillet 2006 dans ce type de zones. Les médecins généralistes qu'ils soient indépendants ou salariés peuvent obtenir le prêt et la prime séparément ou les cumuler. Cette aide permet de financer les investissements matériels et immatériels nécessaires pour lancer le cabinet.

Impulseo II-III

Impulseo II-III permet aux médecins généralistes de récupérer une partie des charges relatives à l'engagement d'une employée administrative ou d'un télésecrétariat (agenda en ligne obligatoire). Impulseo II et III a pour principaux objectifs de rendre la médecine générale plus attractive et d'améliorer la qualité de vie et la qualité de travail des médecins généralistes.

Période concernée

Les demandes pour Impulseo II et III sont toujours introduites pour l'année précédente. La SSMG introduit donc pour le moment les demandes pour les coûts engendrés lors de l'année 2014. Les demandes relatives aux dépenses de 2015 devront être envoyées entre le 1^{er} janvier et le 26 juin 2016.

Montant octroyé

Le montant de l'intervention pour Impulseo II-III équivaut à la moitié du coût global réel. Cependant, un montant maximum ne peut pas être dépassé. Pour le recours à un employé administratif, le montant maximal équivaut à 6300,27 € par an par médecin généraliste pour au moins 1/3 temps. Pour les coûts relatifs à du télésecrétariat, cela s'élève à maximum 3474 € par an par médecin généraliste. Il est possible de combiner les deux interventions financières (télésecrétariat et employé administratif) mais elles ne sont pas cumulables pour les mêmes périodes.

Conditions générales d'octroi

Plusieurs conditions générales doivent être remplies pour bénéficier d'Impulseo II-III. En plus d'être agréé par l'INAMI, le médecin doit utiliser un dossier médical électronique labellisé.

Il doit également avoir géré au minimum 150 DMG durant l'année précédant celle pour laquelle l'intervention est demandée. Pour les demandes 2014, cela concerne les DMG gérés en 2013. Les médecins peuvent contacter l'INAMI afin de connaître le nombre de DMG qu'ils ont gérés cette année-là.

Il y a une exception pour les jeunes médecins généralistes. En cas de demande pour une intervention liée à l'engagement de personnel administratif, le nombre minimum de DMG gérés ne s'applique pas si le médecin a obtenu son agrément en 2013 ou en 2014.

En pratique

La SSMG a acquis une véritable expertise en ce qui concerne Impulseo. Après avoir répondu aux questions des médecins et leur avoir envoyé les différents documents à remplir, la SSMG pré-analyse les dossiers. Elle les introduit ensuite auprès de l'instance concernée.

Les médecins généralistes peuvent consulter le site internet de la SSMG dans la rubrique Recherche/Soutien à la médecine générale. Ils y trouveront toutes les conditions (générales et particulières) ainsi que les différentes informations utiles concernant les différents types d'Impulseo.

Si vous souhaitez obtenir notre aide, contacter Natasha De Boeck par email (natasha.deboeck@ssmg.be) ou par téléphone (0496/53.06.72). Mais ne tardez pas pour les demandes Impulseo II-III. La date limite d'introduction des demandes (frais engendrés en 2014) approche à grands pas. Le dossier devra nous être envoyé avant le 26 juin 2015 au plus tard.

Natasha De Boeck



GROUPES OUVERTS

jeudi 4 juin 2015

20 h 30-23 h 30

Où : Housse

Sujet : e-Health : le partage électronique des données de patients, la prescription électronique (Recip-e) • M. Johan UVIN

Org. : G.O. Groupement des Gén. de Soumagne et environs

Rens. : Dr Lucille CREUEN

lucille_creuen@hotmail.com

jeudi 11 juin 2015

20 h 30-22 h 30

Où : Namur

Sujet : Peaux et médicaments • Dr Olivier VANHOOTEGHEM

Org. : G.O. de Namur

Rens. : Dr Bernard LALOYAX

081/30.54.44

bernard.laloyaux@scarlet.be

mardi 16 juin 2015

20 h 45-22 h 45

Où : Philippeville

Sujet : Diabète : nouveaux traitements/améliorer traitement et compliance • Dr Laurent Querton

Org. : G.O. Union Médicale Philippevillaine

Rens. : Dr Bernard LECOMTE

060/34.43.25

jeudi 18 juin 2015

20 h 30-22 h 30

Où : Soumagne

Sujet : Intérêt de la double bronchodilatation en pratique quotidienne • Dr Renaud LOUIS

Org. : G.O. Groupement des Gén. de Soumagne et environs

Rens. : Dr Lucille CREUEN

lucille_creuen@hotmail.com

jeudi 25 juin 2015

20 h 15-22 h 15

Où : Le Bizet

Sujet : Comment augmenter la motivation aux changements dans les soins de santé ? • M^{me} Anne MARREZ

Org. : G.O. Société des Généralistes cominois

Rens. : Dr Caroline WOESTYN

056/58.70.28

caro.joel@skynet.be

MANIFESTATIONS SSMG 2015

Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique « agenda » ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 26 & dimanche 27 septembre

Entretiens de la SSMG (1^{er} WE)

organisés par le pôle Enseignement de la SSMG

samedi 3 octobre

Grande Journée « Oncologie »

organisée par la commission de Charleroi

samedi 17 octobre

Grande Journée

organisée par la commission du Luxembourg

samedi 24 & dimanche 25 octobre

Entretiens de la SSMG (2^e WE)

organisés par le pôle Enseignement de la SSMG

samedi 21 novembre

Grande Journée « Endocrinologie »

organisée par la commission de Namur

samedi 5 décembre

Grande Journée « Précarité »

organisée par PromoSanté & MG

RÉPONSES AUX PRÉTESTS !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Vrai • 3. Faux

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est assuré par 3 personnes, il s'agit de :
Thérèse Delobea • Cristina Garcia • Joëlle Walmagh